

Service de santé mentale provincial de Jodoigne



Public

Tout public : enfants, adolescents, adultes, couples, familles, personnages âgées ou intervenants du réseau...

Les SSM s'adressent en effet à tout public sur leur territoire : tout le monde peut contacter le service de santé mentale, quelle que soit la demande : aide ou suivi, conseils, soutien,... et quel que soit le demandeur : la personne en difficulté, un proche ou un professionnel.

Quelques SSM sont agréés pour se spécialiser dans la prise en charge d'enfants et d'adolescents.

Missions

Les Services de Santé mentale sont des services ouverts à tous, des lieux d'accueil où des professionnels, au sein d'une équipe interdisciplinaire, pourront écouter, prendre le temps de réfléchir avec les bénéficiaires de leurs difficultés et de chercher ensemble des solutions.

Qui peut-on y trouver ?

Le travail du service de santé mentale repose sur une équipe pluridisciplinaire qui assure les fonctions psychiatrique, psychologique, sociale, d'accueil et de secrétariat. Cette pluridisciplinarité garantit des approches différentes et complémentaires tant dans la prise en charge que dans la réflexion globale sur la santé mentale.

D'autres disciplines peuvent également compléter l'équipe de base, par exemple : la médecine, les soins infirmiers, la pédagogie, la sociologie, la criminologie, la psychomotricité, la logopédie ou l'ergothérapie.

Les missions :

- **L'accueil de la demande** relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- **L'organisation d'une réponse**, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- **L'organisation d'activités au bénéfice d'autres professionnels** en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, **et la réalisation d'expertises**, liées à leurs activités de dispensation des soins. Le service de santé mentale s'inscrit donc dans un réseau et travaille en collaboration avec de nombreux partenaires provenant des champs psychiatrique, psycho-médico-social, judiciaire ... Ce réseau est renforcé via des collaborations entre institutions auxquelles participent les SSM.

Un SSM agréé peut aussi développer des **initiatives spécifiques** ou des clubs thérapeutiques. Une initiative spécifique est un projet qui vise une population spécifique ou soutient une approche méthodologique particulière. Elle peut concerner les **problématiques d'assuétudes**, la guidance et le traitement d'auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS), les personnes âgées, la petite enfance, les situations d'exil...

Un club thérapeutique est un lieu d'accueil et d'activités en journée dont l'objectif est de permettre à des usagers souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques sévères ou chroniques, de se stabiliser au fil du temps ou d'accéder aux soins.

☒ Sigle

SSM - Jodoigne

☒ Adresse

chaussée de Tirlemont 89

☒ Localité

1370 Jodoigne

☒ E-mail

ssm.jodoigne@brabantwallon.be

☒ Tél

010/81 31 01

Activités

Un accueil, une aide et des soins : le service de santé mentale reçoit des demandes liées à des difficultés psychiques ou psychologiques et y répond de manière adaptée et spécifique. Ainsi, au sein de chaque service de santé mentale, une **permanence d'accueil** est assurée durant les heures d'ouverture.

Le Service de Santé Mentale de Jodoigne offre :

Thérapie :

- entretiens individuels, de couple et familiaux,
- psychothérapies,
- psychomotricité relationnelle pour enfants,
- logopédie (langage oral, écrit et dyscalculie, graphisme).
- consultations pédopsychiatriques
- sophrologie
- psychomotricité
- guidances parentales (soutien à la parentalité)
- groupes thérapeutiques à médiation artistique
- groupes de la mémoire : groupes à tâche abordant les problèmes liés au vieillissement à travers le travail de la mémoire. Le SSM de Jodoigne a en effet la particularité de proposer "Les groupes de la mémoire", qui développent un travail préventif et curatif en santé mentale, destinés aux personnes de 50 ans et plus, voire à des personnes plus jeunes confrontées à des difficultés liées à la préretraite, à la ménopause...
- des échanges (interventions, supervisions, groupes à thèmes...) pour les professionnels du réseau

Prévention :

1. Organisation d'activités d'information, de recherche et de prévention qui ont pour objet le **dépistage précoce** des problèmes de santé mentale et d'apporter l'aide adéquate.
2. Supervision d'intervenants psychomédicosociaux.
3. Formation des intervenants de première ligne travaillant avec les personnes âgées.

Assuétudes

Intervention

• Soins

Précision :

Les problématiques de dépendances peuvent être conjointes à des demandes de prise en charge psychothérapeutique, mais elles ne constituent pas le symptôme prioritaire faisant l'objet de la demande de soins.

Quand ces problématiques sont néanmoins présentes d'une manière aiguë – par exemple pour des consommations d'alcool, le suivi médical est renvoyé au médecin traitant.

Les délais de rendez-vous varient de 15 jours à 3 semaines. Il n'y a pas de liste d'attente ; quand un rendez-vous ne peut être fixé dans un délai raisonnable, le patient est orienté vers un autre service.

Précision :

Peu d'hôpitaux formulent des demandes de suivi en posture. L'appropriation de ce type de demande par le patient semble dépendre en grande partie de la connaissance mutuelle des différents intervenants, et par conséquent de leur capacité à faire lien pour soutenir cette demande.

D'une manière générale, ce type de relais – Hôpitaux/Centres de guidance – ne fonctionne pas bien, la préparation étant insuffisante en amont. Les déplacements sur site pour préparer ce type de suivi ne se font pas, la demande étant souvent formulée lors de la sortie. Le cas échéant, il n'est pas certain que ce type de déplacement inter-services soit structurellement possible.

Certains suivis peuvent être demandés dans un cadre judiciaire.

Les traitements de substitution (méthadone) ne peuvent être pris en charge ; que ce soit sur un plan médical – le service ne dispose pas des compétences médicales nécessaires, ou psychothérapeutiques – la méthadone étant un produit de médiation, il est inopportun de séparer la gestion médicale (laissée par exemple à un médecin traitant) du travail psychothérapeutique.

Thématique

- Assuétudes (général)
- Alcool
- Drogues illicites
- Consommations et comportements compulsifs (jeux de hasard, secte, troubles alimentaires, dépendance affective)

Précision :

Dans un cadre judiciaire, certains suivis concernent principalement des problématiques de consommation d'alcool – les consommations de cannabis ou de drogues dures étant minoritaires. La demande n'est pas élaborée et centrée sur une consommation de produit.

Les traitements de substitution (méthadone) ne peuvent être pris en charge ; que ce soit sur un plan médical – le service ne dispose pas des compétences médicales nécessaires, ou psychothérapeutiques – la méthadone étant un produit de médiation, il est inopportun de séparer la gestion médicale (laissée par exemple à un médecin traitant) du travail psychothérapeutique.

Site web

<https://www.pfsmbw.be/index.php/nos-membres/services-de-sante-mentale/ssm-jodoigne>

Autre lien

Heures d'ouvertures :

- Du lundi au vendredi de 8h à 18h.